

Sujet: [INTERNET] enquête publique MAGNAC LAVAL

De : "GUILLAUME DELMAS" <guillaume.delmas@educagri.fr>

Date : Thu, 08 Nov 2018 20:05:59 +0100

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête, Monsieur Crouzevialle.

Bonjour,

Je me permet de répondre à l'enquête publique à propos du projet éolien sur la commune de Magnac Laval.

Je trouve cette initiative intéressante pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord, étant membre d'un établissement d'enseignement, EPLEFPA de Limoges et du Nord Haute Vienne (Site de Magnac Laval), je trouve que contribuer à ce projet est une belle manière de faire réfléchir autour des énergies renouvelables des jeunes élèves, étudiants ou apprentis de l'établissement ou d'ailleurs. Ici le projet porte sur des éoliennes mais c'est l'occasion d'expliquer à nos apprenants le fonctionnement et l'utilisation possible des énergies renouvelables en général.
- De plus, contribuer à cette action de développement est un élément important pour faire vivre une zone rurale. Contribuer au développement rural est également une des missions de l'enseignement agricole, via les EPL.
- Ce projet a été étudié de façon à limiter au maximum les gênes occasionées, études paysagères, sonores, de la faune et de la flore ont toutes permis de réfléchir le projet pour réduire au maximum son impact et l'intégrer dans le territoire.
- Inscire le territoire dans la transition énergétique peut se faire au moyen de ce projet et créer une réelle dynamique de territoire en ce sens.
- D'un point de vue économique, ce projet permettrait aux propriétaires des surfaces terriennes hébergeants et avoisinants les éoliennes de se dégager un réel complément de revenu. La plupart de ces propriétaires sont agriculteurs ou ont des métiers en lien avec l'agriculture, et sachant qu'aujourd'hui il est très difficile de se dégager un revenu décent dans ce secteur d'activité, ce projet permettrait réellement à ces personnes de sortir la tête de l'eau voir même d'investir dans leurs entreprises.

En conclusion, je pense qu'en tout point ce projet serait bénéfique pour le territoire, ses institutions et ses habitants, d'un point de vue économique (complément de revenu), environnemental (énergies renouvelables), et social (redynamiser le territoire).

Merci d'avance pour la considération que vous apporterez à cet avis.

Bien cordialement,



Guillaume DELMAS

Directeur d'Exploitation Agricole, Exploitation de
Magnac Laval

EPLFPA Limoges et Nord Haute-Vienne, Site de
Magnac Laval

Route de la Souterraine
87190 MAGNAC LAVAL

06 80 14 08 59

www.epl-limoges-nord87.fr